

Contrat de réservation locatif Camping Les Peupliers

En nous retournant la présente fiche de réservation,

COMMENT RESERVER ?

remplie, signée et accompagnée de l'acompte

<u>Par courrier à l'adresse suivante</u> :	Camping Les	Peupliers	<u>Par mail à l'adresse suivante</u> :
	7 Promenade de l'ancien stade 34 440 Colombiers		contact@camping-colombiers.com
VOS COORDONNEES	M. Mme Melle	Nom:	Prénom :
Adresse:			
Code postal : Ville :	Pays:		
·	1 4/5 .	Email :	
Tel.:		cmaii .	
<u>Dates exactes du séjour</u> :			
Du		au	
Tid. In annual control of	···		
<u>Liste des personnes qui séjo</u> 1- Nom :		<u></u>	Né(e) le :
2- Nom :			
3- Nom :			
4- Nom :			
5- Nom :			
6- Nom :			
Lancate dimension		ON D'UN LOCAT	
Locatit disponibl	ie a partir de 15n00	et lidere avant l	10h00 le jour de votre départ
□ Mobilhome 2/4 places 24	m² □ Mobilhom	ie 4/6 places 28m	² □ Mobilhome 6 places 31m ²
□ Mobilhome 2/4 places 27n	m² □ Mobilhom	ne 4/6 places 29m	² □ Mobilhome 6/8 places 35m ²
□ Mobilhome 2/5 places 29n	m² □ Mobilhom	ie 6 places 29m²	□ Mobilhome 6/8 places 40m²
□ Coco Sweet 16m²	□ Chalet bo	ois 25m²	
Ad	compte à régler lors d <u>Attention</u> : le solde		•
	REGLEME	NT DE L'ACOMPT	ΓE :
Chèque Chèque	es vacances (à votre no	om et avec talons)	Virement bancaire
Carte bancaire : N° Date d'expiration: Cryptogrammme:			ation: Cryptogrammme:
(j'autorise le cai	mping à prelever l'aco	mpte pour mon séj	iour avec ma carte bancaire)
Montant séjour :	Montai	nt acompte :	Solde :

Le camping confirmera votre réservation à réception de l'acompte et vous adressera en retour une lettre de confirmation à présenter à votre arrivée. Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de réservation et du règlement intérieur et je les accepte.

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Fait à le

SARL CAMPING LES PEUPLIERS

7 Promenade de l'Ancien Stade 34440 Colombiers 9 04 67 37 05 26

RCS Béziers 790 669 428 N°TVA Intracommunautaire FR75 790669428

Conditions générales de réservation

Formule « Hébergements Locatifs »

La location se fait durant la période estivale par période hebdomadaire du samedi à partir de 15h00 au samedi suivant 10h00 au plus tard (en cas d'arrivée après 19h00, prière d'informer la réception). De septembre à juin, les arrivées se font tous les jours. Les clés seront remises au locataire à son arrivée sur présentation de la confirmation de réservation.

La réservation est faite à titre personnel et ne peut en aucun cas être cedée à un tiers. Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil et animations (a l'exception des sanitaires collectifs) Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ.

État des lieux

L'état des lieux se fera le dernier jour de votre séjour entre 8H00 et 10H00.

Si l'état des lieux ne peut être effectué pour cause de départ anticipé ou bien en dehors des horaires cités ci-dessus la caution sera conservée et renvoyée par voie postale après inventaire par le loueur.

- Chaque locatif contient tout le matériel de cuisine ainsi qu'une table et 2, 4 ou 6 chaises selon le nombre de personnes. Couvertures et oreillers fournis. <u>Draps non fournis</u>.
- Le matériel de chaque locatif fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie.
- Le nettoyage complet est à la charge du locataire en fin de séjour. Le locataire rendra le locatif dans le même état de propreté qu'à son arrivée.
- Le ménage peut aussi nous être confié moyennant 35 €.

Règlement du séjour

La réservation n'est effective qu'après réception de votre contrat de réservation ainsi que d'un acompte de 30 % du montant total du séjour frais de dossier inclus. Le solde, soit 70 % sera payable à votre arrivée.

Type de règlement :

Virement, carte bancaire, espèces, chèques vacances,(les chèques bancaires sont acceptés uniquement pour les acomptes)

Caution

Locatif : A la remise des clefs, il sera demandé au locataire 2 chèques de caution de :

- 300 €, (restitué au départ du locataire après l'état des lieux et sous déduction de détérioration et/ou manquants constatés),
- 35 € pour le ménage (restitué au départ si le ménage est correct).

3. Annulation ou départ prématuré

En cas d'interruption ou d'annulation pour quelque cause que ce soit ne pourra donner lieu à aucune demande de remboursement. Sauf cas de force majeure (accident grave, décès..).

Un départ prématuré du camp ne pourra donner lieu à aucune demande de remboursement.

4. Droit à l'image

Vous autorisez le camping à utiliser tout support photos ou vidéos de vous ou de vos enfants ou toute personne vous accompagnant que vous aurez préalablement informées (inscrite au contrat ou visiteur) qui pourrait être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping. Veuillez nous tenir informés à votre arrivée , si vous ne souhaitez pas figurer sur ces supports de communications.